

CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire du jeudi 11 avril 2013 – 20 heures

Présents : JP BORDET, Ch. GRAND, I. SERMONDADAZ, J. HOURLIER ,
S.GUYOT-SCHMID, L. BROUZE, C. HUISSOUD, M. RUFFET, N. TOUREILLE ,
C. SCOTTI, J. CHARRIERE

Absents excusés : Ch. BURKI, qui a donné procuration à C. Huissoud, B. LEMMO,
JL SOULAT, R. VIELLARD

Date de convocation du Conseil municipal 06.04.2013

~~~~~

## **1 - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

En application des dispositions des articles L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Christian GRAND , comme secrétaire de séance.

## **2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le Conseil municipal adopte l'ordre du jour présenté par Monsieur le Maire et figurant sur la convocation du 6.04.2013 :

. vote des taux des taxes 2013

Auquel Monsieur le Maire demande de rajouter le point suivant :

. Délégation signature pour signature d'acte

## **3 – VOTE DES TAUX DES TAXES 2013**

Monsieur le Maire rappelle que les taxes d'habitation et les taxes foncières de la commune reposent en fait

1 – sur les bases d'impositions établies par l'Etat, qui cette année représentent une progression de 3.76%

2 – sur les taux d'imposition déterminés par la commune

Sur proposition de Monsieur le Maire et des membres de la Commission Finances, le Conseil municipal, à l'unanimité,

FIXE les taux communaux 2013 pour les 3 taxes

- taxe d'habitation 13.58

- taxe foncier bâti 14.34

- taxe foncier non bâti 64.72

Ainsi la commune n'a procédé à aucune augmentation de ses taux.

## **4 – TERRAIN DES TREMBLES – ACTE NOTARIE – DELEGATION DE SIGNATURE**

Monsieur le Maire rappelle les différentes délibérations prises pour la cessions du terrain des Trembles à la Société BREMOND et notamment la délibération du 30 novembre 2012 fixant toutes les conditions de cette vente.

Monsieur le Maire informe aujourd'hui le Conseil municipal qu'il ne pourra être présent à la date arrêtée pour la signature de ces actes, soit le 17 avril 2013 et demande au conseil municipal de bien vouloir autoriser Monsieur Christian GRAND, premier adjoint, à signer les actes notariaux.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,  
AUTORISE Christian GRAND, premier adjoint à signer les actes notariaux à intervenir à l'office  
notarial de Maîtres Andrier, Barralier, Moyne-Piccard, le 17 avril 2013

Séance levée à 21h30

Le secrétaire de séance,

Christian GRAND

Ainsi fait et délibéré en séance  
Le Maire

Jean Pierre BORDET